

DATE : 8 avril 2025

La réunion ordinaire du Conseil Municipal de Clarendon s'est tenue la nuit susmentionnée, à la salle du conseil située au C427 route 148 à Clarendon. nuit, à la salle du conseil située au C427 route 148 à Clarendon. Étaient présents : le Maire Edward Walsh, Cr.Dagg, Cr. Elliott, Cr. Smith, Cr. Hanna et Cr. Younge. Était également présente la greffière-trésorière Patricia Hobbs. Holmes a motivé son absence.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Déclaration de conflit d'intérêts :

Il y a conflit d'intérêts lorsque les élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels ou ceux de leur entourage. de devoir choisir entre leurs intérêts personnels, ou ceux de leur entourage, et l'intérêt public, et l'intérêt général. Les articles de la Loi sur les élections municipales et les référendums relatifs aux conflits d'intérêts les élections municipales et les référendums ont pour but de garantir que le processus de décisionnel au sein d'un conseil municipal ne soit pas entaché de considérations personnelles

Le maire Ed Walsh ouvre la séance à 19 heures.

Participation du public : Jon Stewart a fait une présentation sur un nouveau site web pour la municipalité.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

044- 04--2025 Proposé par Cr. Hanna

Appuyé par : Cr Elliott

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 8 avril 2025 avec l'ajout du site Internet municipal au point 8.2.

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 25 mars 2025

045-04-2025 Proposé par : Cr. Younge

Appuyé par : Cr. Elliott

Et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2025

Adopté à l'unanimité

4. DU MAIRE

5. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

5.1 - Demande d'un résident pour des questions relatives à l'eau

5.2 Demande de don pour l'école primaire McDowell

046-04-2025 Proposé par : Cr. Dagg

Appuyé par : Cr. Younge

Et a accepté à l'unanimité de faire don d'un chargement tndem de 0 ¾ de gravier à livrer dans un rayon de 25 km. Date limite de livraison le 1er octobre .

Adopté à l'unanimité

1

6. RAPPORT FINANCIER ET/OU COMPTES CRÉDITEURS

Les comptes à payer d'un montant de\$ 66 053,19 ont été

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA LISTE DES FACTURES

Certificat de disponibilité des crédits

Je soussignée, Patricia Hobbs, directrice générale de la municipalité de Clarendon, certifie que les crédits disponibles sont suffisants pour effectuer les dépenses mentionnées ci-dessus.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré à Clarendon le 8^ejour d'avril 2025.

_____*Patricia*

Patricia Hobbs - Commis-trésorier

047-04-2025

Proposé par Cr

Appuyé par : Cr.Younge

Et il est résolu de payer les factures au montant de \$ 66 053,19

7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 COMITÉ DU PERSONNEL

7.1.1 - Ouvrier de chantier de débroussaillage

048-04-2025 **Proposé par : Cr. Hanna**

Appuyé par : Cr Dagg

Il a été convenu à l'unanimité que l'ouvrier chargé du débroussaillage travaillerait également deux jours par semaine à la station de transfert.

Adopté à l'unanimité

Remarque :

Ouverture du site de Brush

Samedi 19 avril

Les mardis, jeudis et samedis à partir de cette date

7.2 COMITE LUP

7.2.1 Demande de lotissement

Une demande a été reçue (procès-verbal 37013 du 21 mars 2025), pour subdiviser la parcelle 5 639 607 en parcelles 6 677 095 et 6 677 094 avec des conditions :

- 1) Le hangar indiqué dans le procès-verbal 37013 chevauche la nouvelle limite et doit être déplacé dans la parcelle 6 677 094 à une distance d'au moins 2 mètres de la limite ; et
- 2) La parcelle nouvellement formée 6 677 094 doit être jointe / consolidée à 5 639 585 en même temps que l'enregistrement du plan de lotissement 37013.

Informations

Considérant que la propriété est zonée AG-17 Agricultural, Type 1 Destructured.

Considérant que la propriété est en cours de subdivision et **qu'**elle doit ensuite être jointe à une parcelle de type 1 existante 5 639 585.

Considérant que le procès-verbal 37013 du 21 mars 2025 subdivise la parcelle 5 639 607 pour créer 6 677 094 et 6 677 095.

Considérant que le règlement 227-2016 de la MRC restreint la subdivision des terrains déstructurés de type 1 dans le but de construire de nouvelles résidences.

Considérant que le règlement 227-2016 de la MRC exige que la nouvelle parcelle ait une superficie minimale de 2787 mètres carrés, alors que la parcelle 6 677 094 aura une superficie de 1029,1 mètres carrés.

Considérant que la nouvelle parcelle 6 677 094 n'est pas conforme au règlement 227-2016 de la MRC et qu'elle doit donc être rattachée à la parcelle existante pour pouvoir être subdivisée.

Attendu que le 22 novembre 2022, la MRC a envoyé un courriel confirmant que la subdivision et la combinaison simultanée de la nouvelle parcelle 6 677 094 à la parcelle existante 5 639 585 sont autorisées.

considérant que la parcelle 5 639 585 utilise les terres qui formeront la nouvelle parcelle

6 677 094 pour l'accès routier par le biais d'une servitude existante.

Considérant que l'approbation du lotissement est soumise à deux conditions :

- Le hangar figurant dans le procès-verbal 37013, qui chevauche la nouvelle limite, doit être déplacé dans la parcelle 6 677 094 à une distance d'au moins 2 mètres de la limite ; et
- La parcelle nouvellement formée 6 677 094 doit être jointe / consolidée à 5 639 585 en même temps que l'enregistrement du plan de lotissement 37013.

049-04-2025 **Par conséquent, il est**

Proposé par : Cr. Hanna

Appuyé par : Cr. Smith

Et accepte à l'unanimité d'approuver le lotissement (procès-verbal 37013) sous réserve que les 2 conditions énumérées ci-dessus soient remplies.
Adopté.

7.3 COMMISSION DES TRANSPORTS

7.3.1 Accord avec le Quad Club

L'accord a été signé pour l'utilisation des routes demandées.

7.3.2 Tendeurs de calcium

Deux offres ont été reçues pour la livraison de calcium pour la saison 2025, avec les résultats suivants

Multiroutes

0,417\$/litre plus les taxes applicables pour un total de 119 861,44\$.

Bourget Entreprises

0,4841\$/litre plus les taxes applicables pour un total de 139 150,00

050-04-2025 **Proposé par : Cr.Elliott**
Appuyé par : Cr Dagg

Accepter l'offre la plus basse de Multiroutes Inc.
Adopté à l'unanimité

7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les devis pour la peinture seront discutés lors d'une réunion du comité de la bibliothèque.

7.5 COMMISSION DES FINANCES

7.6 COMITÉ DES INCENDIES

7.6.1 - Projet d'accord avec Thorne - discuté

7.7 COMITÉ DES DÉCHETS

7.7.1 - Rapport sur la gestion des déchets 2024

Le maire Ed Walsh a présenté le rapport annuel sur la gestion des déchets pour 2024.

7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES CHALETs

7.9 - COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

8. Divers et discussion

8.1 - Accord Innergex - Discussion

8.2 - Conception du site web

051-04-2025 **Proposé par : Cr. Smith**
Appuyé par : Cr. Younge

3

Et a accepté à l'unanimité de demander à Jon Stewart de créer et de maintenir un site web municipal amélioré pour la municipalité de Clarendon. Ce poste n'étant pas prévu dans le budget 2025, le montant sera prélevé sur l'excédent non affecté.
Adopté à l'unanimité

9 LEVÉE DE LA SÉANCE

052-04-2025 Il est proposé par le Conseiller Dagg de lever la séance du 8 avril 2025 à 21h30

